

Le 18 octobre 2019

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 SEPTEMBRE 2019**

Nombre de conseillers en Exercice : 23
Présents : 14 (et 15 à partir de 19h46)
Votants : 14 (et 15 à partir de 19h46)

L'an deux mil dix-neuf, le 30 du mois de Septembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Clair de la Tour, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-François DELDICQUE, Maire.

PRESENTS : Mmes et MM. Jean-François. DELDICQUE, Monique SOULIER, Xavier LE DUFF, Magali GRISEL, Michel BELANTAN (à partir de 19h46), Jean-Claude PELISSE, Brigitte MIGNOT, Sylvie DRAME, Maryline BOROWIAK, Luc BASSETTE, Claire KERRINCKX, Patrick BLANDIN, Emmanuel EGLAINE, Gabriel PERICAS, Simon MIGNOT, Christian CANTEL

ABSENTS / EXCUSES : Thierry SOHIER, Marjorie COURBI, Emmanuel MORESTIN, Christophe JULLIAN-DESAYES, Jean-Claude BIETRIX, Jacqueline GUICHARD, Claire KERRINCKX, Kathia VENDOIS

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

- Présentation du Projet de construction de la nouvelle Ecole Maternelle

1. Présentation du Projet de construction de la nouvelle Ecole Maternelle

Virginie Montigny en présence de Stephan HERVE de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné projette et présente le projet joint à ce compte-rendu.

Après cette présentation Monsieur le Maire remercie les membres de la CCVD de leur explication et indique que le prochain COPIL concernant le Construction de l'école Maternelle aura lieu le 21 octobre 2019 à 18h.

L'opposition demande au vu de la présentation financière indiquée lors de la présentation le coût à ce jour de la construction s'élève à 2 804 200 € HT + 560 800 € TVA soit 3 365 000 € TTC.

Ils demandent des explications sur le financement du projet. Xavier LE DUFF indique qu'un prêt va être défini lorsque nous connaissons le montant final. Les demandes de subventions seront demandées également à ce moment là.

Les membres de l'opposition rappellent que même avec un prêt 2 100 000 € et 600 000 € de subvention du Département comme cela a été dit il manque toujours 665 000 € pour tout financer. La majorité refuse de continuer ses discussions étant donné qu'aucun montant total n'est défini et quitte le conseil.

Fin de la séance à 20h00